



Programme des entreprises artisanes

Le Programme des entreprises artisanes, que propose l'Association des malentendants canadiens (AMEC), s'adresse aux sociétés qui souhaitent exercer une influence notable tout en s'associant à un réseau d'organisations de même esprit. Étant artisan, votre société se verra réserver des créneaux pour collaborer à des initiatives communautaires, gagner en visibilité, sur fond de nos événements et de nos publications, et donner la mesure de votre engagement à l'égard de la responsabilité sociétale de l'entreprise. Ensemble, nous pouvons engendrer un changement durable et renforcer les communautés que nous desservons.

Qu'en retirent les entreprises partenaires?

Mention spéciale sur les médias sociaux

Nous publions sur des plateformes comme Facebook et LinkedIn ceci :

- Le nom et le logo de votre entreprise
- Un message de remerciement chaleureux
- Une note concise sur le mode d'emploi de votre soutien

Article sur le site Web, dans le rapport annuel et l'infolettre (iListen)

- Un profil succinct de votre entreprise
- Votre motif de soutien à notre organisation
- Les résultats tangibles de votre soutien
- « Mur des artisans de l'AMEC » sur notre site Web en reconnaissance de votre contribution (nom et logo)

Reconnaissance lors d'événements publics

Conférence de l'AMEC — deux fois par an

- Invitation éventuelle à prendre la parole, lors de notre conférence, pour préciser le motif de votre soutien à l'Association des malentendants canadiens (AMEC)
- Apposition de votre logo sur les bannières, les diapos ou le matériel de présentation
- Prix de reconnaissance des entreprises artisanes de l'AMEC et soutiens en continu

Possibilités de bénévolat

Nous vous invitons, entreprises artisanes, à prendre une part active à notre travail en offrant des possibilités de bénévolat, renforçant ainsi votre engagement envers la mission de l'AMEC, si vous le souhaitez.